

Hésitation entre Master 1 en droit fiscal et Master 1 droit des affaires

Par **Futurjuriste31**, le **09/05/2018** à **16:16**

Bonjour ,

Étant étudiante en droit à l'université Toulouse Capitole , je voudrais devenir avocat fiscaliste . Ainsi j'aurai voulu intégrer le M2 221 droit fiscal de l'entreprise de Dauphine , ou le Master 2 droit des affaires et fiscalité de Paris 2 . Mon objectif étant de travailler pour un Big 4 .

Mais j'ai pu voir que la majorité des Master de droit fiscal de l'entreprise prenaient en majorité des étudiants ayant fait un Master 1 droit des affaires ainsi je me demande si le Master 1 droit fiscal permet d'avoir ces Master 2 ?

De plus concernant mes notes , j'ai la mention assez bien à ma licence de droit , est ce suffisant pour intégrer c'est Master ? Je vais faire un stage de 2 semaine dans un cabinet d'avocat de droit privé est ce qu'il sera réellement pris en compte ?

Merci pour vos réponse .

Par **Futurjuriste31**, le **09/05/2018** à **22:20**

C'est urgent .. je dois choisir mon Master 1 bientôt .. tous conseils est bonne à prendre ..

Par **Isidore Beautrelet**, le **10/05/2018** à **07:40**

Bonjour

A mon avis un Master 1 droit fiscal devrait permettre d'accéder à un Master 2 droit fiscal de l'entreprise puisque c'est une suite logique.

Après si vous avez constaté qu'il prenait en majorité des étudiants de Master 1 droit des affaires alors il est peut-être plus judicieux dans vous orienter vers ce type Master. Même si pour moi, un étudiant sortant d'un Master 1 droit fiscal a un meilleur profil.

Le mieux est d'essayé de contacter les différents directeur/directrice de ces M2.

Concernant la moyenne à avoir pour intégrer ces formations, je n'ai pas la réponse. En revanche, je peux vous affirmer que les stages sont une vraie plus-value !

Bon courage pour la suite

Par **Cassation74**, le **10/05/2018** à **15:45**

Bonjour,

L'avantage du M1 en droit des affaires est qu'il vous permet de garder un cursus "généraliste" et donc de ne pas se fermer certaines voies. De plus, il est effectivement largement possible de faire des M2 en droit fiscal avec un M1 DAF.

La logique, que vous semblez être déterminée sur votre spécialisation, serait effectivement de faire un M1 en fiscalité dans la mesure où le M2 en est la suite logique..

Toutefois, cela reste la "logique". Si vous vous êtes bien renseignée et que vous constatez que le recrutement porte plutôt sur des personnes ayant fait un M1 en DAF, alors fiez vous plutôt à cela car chaque master a ses particularités de recrutement. Certains privilégieront des personnes ayant fait un M1 fiscal alors que d'autres au contraire préféreront un M1 DAF.

Le master 1 en DAF a ce gros avantage d'être généraliste et de ne fermer aucune voie. De plus, des compétences générales en droit dans le domaine des affaires restent importantes pour la fiscalité (où vous étudierez les aspects fiscaux des événements affectant les entreprises, lesquels relèvent du droit). D'ailleurs, comme dit F. DEBOISSY dans son précis de fiscalité des sociétés, le bon fiscaliste est avant tout un bon (et fin) juriste).

Il faut également intégrer d'autres données. L'entrée en M2 est sur dossier, autrement dit il y a un risque de ne pas être pris. En faisant un M1 fiscal pour un M2 fiscalité en particulier, si vous n'êtes pas prise dans ce cursus, vous devrez vous tourner vers d'autres formations qui peut-être, vous seront fermées car vous n'aurez fait que de la fiscalité.. Autrement dit, il convient de prendre en considération plusieurs M2 et pas seulement un seul.

Enfin, avez-vous fait de la fiscalité en licence? Dans le cas où la réponse serait négative, je vous déconseillerai de vous orienter dans un M1 fiscal. Le droit fiscal est une matière très particulière et l'on ne peut pas vraiment - à mon sens - dire que l'on veut s'y spécialiser avant de l'avoir pratiquée.

Avec un bon M1 en droit des affaires, vous aurez des matières juridiques pures ainsi que des matières fiscales qui vous permettront déjà de vous faire une idée. De plus, vous ne vous fermez aucune voie.

Les stages sont à mon sens primordiaux dans un cursus universitaire mais tous les professeurs ne raisonnent pas forcément de cette façon, suivant le M2 où vous candidatez. Un stage de deux semaines sera donc forcément pris en compte (c'est toujours mieux que rien). Vous vous démarquez déjà de ceux qui n'ont rien fait mais vous restez "dans le lot" de ceux qui ont accompli un stage en cabinet de deux semaines, qui reste somme toute relativement court.

S'agissant de la mention, c'est presque souvent indispensable, sauf quelques exceptions. Tout dépend si vous vous situez plus près de 12 ou de 14... Mais encore une fois, cela reste aléatoire en fonction de votre dossier et du directeur du Master. Enfin, les notes du master

sont également primordiales.

Par **Futurjuriste31**, le **10/05/2018** à **18:22**

Bonjour , je tiens à vous remercier de vos réponse tout d'abord .

En effet je trouve également qu'un Master de droit des affaires a plus d'ouverture d'un Point de vue des Master 2.

Mais en comparant les Master 1 droit fiscal qui propose c'est matière :

SEMESTRE 1 – 30 crédits – 189h CM + 39h TD

UE 1 : 96h CM + 27h TD – 16 crédits

Fiscalité de l'entreprise 1 – 33h CM + 13h30 TD

Fiscalité personnelle des particuliers 1 – 33h CM + 13h30 TD

Droit fiscal international et européen – 30h

UE 2 : 93h CM – 12 crédits (3 matières obligatoires)

Droit des affaires 1 – 33h CM

Droit des restructurations des entreprises – 30h CM

Principes du management – 30h CM

UE 3 : Langue vivante – 12h TD – 2 crédits

Anglais, Allemand, Italien ou Espagnol

Bonification : activités physiques et sportives, orchestre de l'Université, concours listés dans l'arrêté d'examen et module "Vie Professionnelle".

SEMESTRE 2 – 30 crédits – 180h CM + 42h TD

UE 4 : 96h CM + 27h TD – 16 crédits

Fiscalité de l'entreprise 2 – 33h CM + 13h30 TD

Fiscalité personnelle des particuliers 2 – 33h CM + 13h30 T

Droit des procédures fiscales – 30h CM

UE 5 : 84h CM + 3h TD – 12 crédits (3 matières obligatoires)

Comptabilité financière – 18h CM + 3h TD

Droit des affaires 2 – 33h CM

Introduction à la gestion du patrimoine – 33h CM

UE 6 : Langue vivante – 12h TD – 2 crédits

Anglais, Allemand, Italien ou Espagnol

Avec celui d'un droit des affaires , je vous avoue ne pas comprendre cette sélection .. Mais bon les directeurs de M2 on sûrement leurs raison.

Concernant le droit fiscal , j'ai fait du droit des finances public et du droit fiscal en L2 ayant eux 17 au premier et 14 au deuxième . Mais en effet j'ai conscience que sa ne correspond pas réellement à ce que j'apprendrais en droit fiscal en Master . En revanche , en ayant regarder la majorité des formations en droit , ayant un bac scientifique et ayant fait médecine , j'ai toujours beaucoup aimer la logique et les chiffres , j'aurai voulu trouver un métier qui m'aurait passionné et j'ai trouver que le droit fiscal pouvait il être , j'aime beaucoup le droit

des affaires l'ayant pris en td depuis la deuxième année surtout le droit des societe mais j'ai bien peur qu'en tant qu'en tant que métier ça m'ennuie , le droit fiscal évoluant tous le temps je le trouve beaucoup plus intéressant . Mais j'ai entendu dire que dans mon université plus de la moitié de la promo sachant qu'il était 91 on abandonner le Master le trouvant beaucoup trop compliquer alors effectivement je me demande si ce n'est pas trop risquer de foncer tête baisser en droit fiscal .

Concernant , je devrai tourner autour de 12,5 à la licence , ayant mal démarré mon premier semestre à 10,5 car dégoûter de la médecine je n'ai rien réviser durant tous mon premier semestre , ensuite le S2 a 13,2 , le S3 a 13,6 , S4 a 11,5 , S5 14 et mon S6 devrai tourner au alentour de 13/14 .. Est ce que mon 10,5 au premier me sera préjudiciable ?

J'aurai pu faire un stage dans une société d'avocat des affaires il y a un fiscaliste ma mère connaissant une avocate qui y travail mais je me suis déjà engager à travailler pour tous l'ete . Je compte faire ce stage durant les vacances de Toussaint en matiné et durant les vacances de noel et en faire un autre durant les prochaine vacance d'ete A la fin de mon M1 mais comme l'es candidature pour les M2 ce dont tot est ce qu'il prendront mon stage d'ete de M1 en compte ?

Merci pour vos réponse .

Par **Cassation74**, le **10/05/2018** à **22:14**

Le premier semestre en L1 importe peu. Les vraies matières juridiques étant concentrées à partir de la L2.

Si c'est du droit fiscal général que vous avez fait en L2, alors méfiez vous car la fiscalité des entreprises (ou des particuliers) reste une matière très pratique. Pour avoir fait du droit fiscal général en L3 (principes généraux, etc), j'ai pu découvrir que cela n'avait strictement rien à voir avec ce que j'ai fait en M1... En fiscalité des sociétés, il faut avant tout très bien maîtriser les bases de la comptabilité (ce que vous n'avez pas dû avoir en licence et ce que visiblement vous n'avez pas dans le premier semestre du M1 que vous mentionnez..) car la détermination du résultat fiscal d'une entreprise s'approche et s'éloigne des règles comptables selon les cas.

S'agissant du rapport entre science et fiscalité, pour moi, c'est une légende. Ou du moins, il faut relativiser. J'ai moi-même un bac S et une expérience en médecine, et il n'y a franchement absolument rien à voir avec la fiscalité. Certes, les chiffres sont omniprésents, il faut les manipuler (résultats de l'entreprise, chiffres d'affaires..., additionner ou soustraire, faire quelques pourcentages...) Mais cela reste basique et secondaire au raisonnement à avoir. Il n'y a pas vraiment besoin d'avoir fait des études scientifiques pour réussir, en revanche je comprends que cela soit un plus dans le sens où l'on n'est pas naturellement 'dégouté' des chiffres.

S'agissant du droit des affaires, le droit des sociétés n'est pas la seule matière : le droit des entreprises en difficulté est un domaine qui bouge beaucoup par exemple..

En définitive, sauf à savoir ce qui vous attend exactement en fiscalité en M1 ou à être extrêmement motivée, je pense qu'un Master 1 en droit des affaires est préférable, s'il

contient quelques matières en fiscalité et en comptabilité. D'abord parce que, comme dit précédemment, un bon fiscaliste est avant tout un bon juriste (si je ne me trompe pas, vous n'avez pas dû faire du droit spécial des sociétés en licence, or en fiscalité vous serez amené à étudier des cas de SARL, SA, SAS... en connaître le régime est donc un plus) et ensuite parce que ce genre de master ne vous ferme aucune voie. Et surtout, si par malheur vous n'aimez pas plus que cela la fiscalité, le désastre se limitera à une ou deux matières, alors qu'en M1 Fiscalité, il y a fort à parier que cela vous conduise à vous réorienter.

Par **Futurjuriste31**, le **10/05/2018** à **22:48**

Oui , c'est que mon chargé m'avais dit effectivement que droit fiscal de L2 et de Master 1 c'était Complètement différent .

Je me doute bien que vous avez raison en effet , la majorité des élève de la promo ayant abandonner ça ne doit pas être simple en effet .

Dans ma fac je sais que le M2 droit fiscale de l'entreprise favorise ceux qui on pris fiscal mais dans les autres Fac il prenne ceux qui on fait du droit des affaires . Donc il serait peut être plus judicieux effectivement de prendre droit des affaires mais la concurrence est plus rude en fiscal on est 90 , en M1 droit des affaire plus de 350 .

Ce semestre j'ai en effet fait du droit spécial des societe c'est une matière que j'aime beaucoup . Simplement , je pense que le droit fiscal m'attirera peut être plus , je pense avant les inscriptions essayer de regarder à quoi ressemble le cours de droit fiscal histoire de voir pour ne pas regretter .

Et oui je n'ai pas fait de comptabilité financière , je pensais pouvoir regarder un cours pendant les vacances..

Mais c'est vrai que faire affaire me laisserai plus de choix quand à mon M2 .. car si je n'aime pas fiscal ou que je loupe le Master , je pense que ça fera très tache sur mon dossier pour mes futur candidature ..

J'aurai aimer rentrer dans le M1 de dauphine ou de Rennes est ce que par hasard vous connaîtrais les conditions d'admission ?

Par **Futurjuriste31**, le **10/05/2018** à **22:48**

Oui , c'est que mon chargé m'avais dit effectivement que droit fiscal de L2 et de Master 1 c'était Complètement différent .

Je me doute bien que vous avez raison en effet , la majorité des élève de la promo ayant abandonner ça ne doit pas être simple en effet .

Dans ma fac je sais que le M2 droit fiscale de l'entreprise favorise ceux qui on pris fiscal mais dans les autres Fac il prenne ceux qui on fait du droit des affaires . Donc il serait peut être plus judicieux effectivement de prendre droit des affaires mais la concurrence est plus rude en fiscal on est 90 , en M1 droit des affaire plus de 350 .

Ce semestre j'ai en effet fait du droit spécial des societe c'est une matière que j'aime beaucoup . Simplement , je pense que le droit fiscal m'attirera peut être plus , je pense avant

les inscriptions essayer de regarder à quoi ressemble le cours de droit fiscal histoire de voir pour ne pas regretter .
Et oui je n'ai pas fait de comptabilité financière , je pensais pouvoir regarder un cours pendant les vacances..

Mais c'est vrai que faire affaire me laisserai plus de choix quand à mon M2 .. car si je n'aime pas fiscal ou que je loupe le Master , je pense que ça fera très tache sur mon dossier pour mes futur candidature ..

J'aurai aimer rentrer dans le M1 de dauphine ou de Rennes est ce que par hasard vous connaîtrais les conditions d'admission ?

Par **Cassation74**, le **11/05/2018** à **11:50**

Au-delà de la complexité, c'est surtout un raisonnement à avoir qui est un peu différent du raisonnement juridique. Mais il n'y a pas que cela, c'est aussi un domaine particulier et il faut prendre en compte que la compréhension de la matière n'implique pas forcément qu'on en soit passionné au point d'en vouloir faire son métier (mais là, ça dépend de chacun..).

Renseignez vous bien sur les critères d'admission dans les masters qui vous intéressent. S'il s'avère que les M2 en droit fiscal qui recrutent des étudiants en M1 Fiscal sont marginaux et que tous les autres privilégient des M1 en DAF, alors à mon avis il n'y a pas de doute à avoir.

Le mieux à faire pour se rendre compte de la matière est soit de faire un stage en administration fiscale (DGFIP) ou de prendre un bon livre avec des illustrations pratiques.

Par **Futurjuriste31**, le **11/05/2018** à **14:15**

Je vois en effet , les inscriptions dans ma fac se font vers août d'ici là je vais essayer de lire des cours de droit fiscal et voir si ça me plait ou pas .

Je me disais que faire un Master 1 affaire puis un DJCE et choisir la spécialité fiscale pendant le DJCE passer le CRFPA et tenter le M2 droit fiscal de l'entreprise de Dauphine.

Tout dépendra de si fiscal me plait finalement .

Je suis d'accord Mais en ayant fait peu de fiscal j'ai bien peur de m'ennuyer si je fais un stage à la DGFIP car je ne leurs servirai pas à grand chose , je pensais faire un stage en fiscal pendant les vacances de Noël après mon premier semestre voir si ça me plait ou pas ..

Merci pour vos réponse .

Par **Isidore Beautrelet**, le **12/05/2018** à **08:22**

Bonjour

Suppression d'un doublon

Par **Futurjuriste31**, le **14/05/2018** à **09:46**

Finalemment j'ai ma réponse .

Il y a beaucoup de Master I droit des affaires en M2 fiscal , car il y a que 3 Master 1 de droit fiscal en France .

Par **Isidore Beautrelet**, le **14/05/2018** à **10:20**

Bonjour

Encore une suppression de doublon.

@Futurjuriste31 : Je ne sais pas pourquoi mais vos messages sont toujours postés en double.
En général ce bug apparait lorsqu'on abuse un peu de la fonction actualiser [smile3]